

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2015

L'an deux mil quinze le dix-huit août à 19h00.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Marie GILLE, Maire.

Étaient présents : Mr ADNET Bruno, Mr APPERT Guy, Mr CAPT Bruno, Mr GAUTHIER-GENSOUL Thierry, Mr JACQUINET Benoît, Mr PERNET Gilbert, Mr PRINCE Christophe, Mr ROBIN Eric,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents** : Mr Jean-Paul LEPREVOST, Mme RAOBELINAHARIZOA Josiane.

**Absents excusés** : Mr LAUNOIS Lionel, Mme PERARDEL Ophélie, Mme RAUX Marie-Pierre, Mme SONGY Catherine.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**Mr Bruno ADNET est désigné pour remplir cette fonction.**

---

### TRAVAUX DE VOIRIE GRANDE RUE, RUE DE LA DÎME ET CHEMIN DE ST PIERRE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que 5 entreprises ont répondu à la consultation relative aux travaux Grande Rue, rue de la Dîme et Chemin de Saint-Pierre. Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, dans sa réunion du 11 août 2015, a décidé de retenir l'entreprise MARTINS Travaux Publics pour réaliser ces travaux. Le montant de l'offre s'élève à 162 918.50 € hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la décision de la commission d'appel d'offres attribuant le marché de travaux, Grande Rue, rue de la Dîme e Chemin de Saint-Pierre à la SAS MARTINS Travaux Publics pour un montant TTC de 195 502.20 €,
- **Donne** tous pouvoirs à Mr le Maire pour signer les pièces administratives et comptables nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00.

L'Adjoint au Maire,  
Bruno ADNET